



LES ARRÊTS DE CERTIFICATION EN AGRICULTURE BIOLOGIQUE

Par Jean-Roch CAZALS

Entre février et juillet 2023, InterBio Occitanie (IBO) a mené une étude sur le profil des exploitants ayant arrêté leur activité agricole bio et les motifs qui les y ont poussé. Voici la synthèse de ce travail.

Les données ont été analysées de 2015 à 2022, avec une première remontée d'informations à dire d'acteurs pour 2023. Le contexte compliqué que connaissent les filières biologiques peut les faire fortement évoluer dans un délai très court, cette étude n'est donc pas représentative des années 2023 et 2024 qui pourront être des années pivots pour les arrêts des certifications.

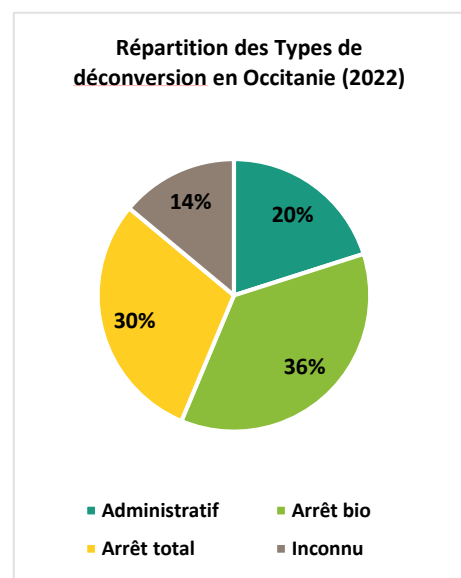
Contexte :

Dans un contexte général marqué par l'inflation et les crises, la filière bio n'est pas épargnée et connaît aujourd'hui un ralentissement de sa croissance. Un sentiment de doute sur l'avenir de la filière semble s'installer au sein de certaines exploitations bio. Cette situation pourrait mener vers une augmentation des déconversions dans les mois à venir, c'est-à-dire des agriculteurs qui arrêtent le bio pour continuer leur activité en conventionnel. Face à ces problématiques, Interbio a jugé important de prendre la température des filières bio régionales. Pour cela, une étude a débuté en février dernier s'intéressant aux agriculteurs ayant cessé leur activité bio afin de mieux connaître leurs profils.

La première phase de cette étude a concerné la base de données des notifications de l'Agence Bio, qui recense tous les agriculteurs qui ont été en bio pendant leur carrière. Le premier constat concerne les agriculteurs recensés comme arrêtés : il ne s'agit pas toujours de déconversions. En effet il existe trois grandes catégories d'arrêts :

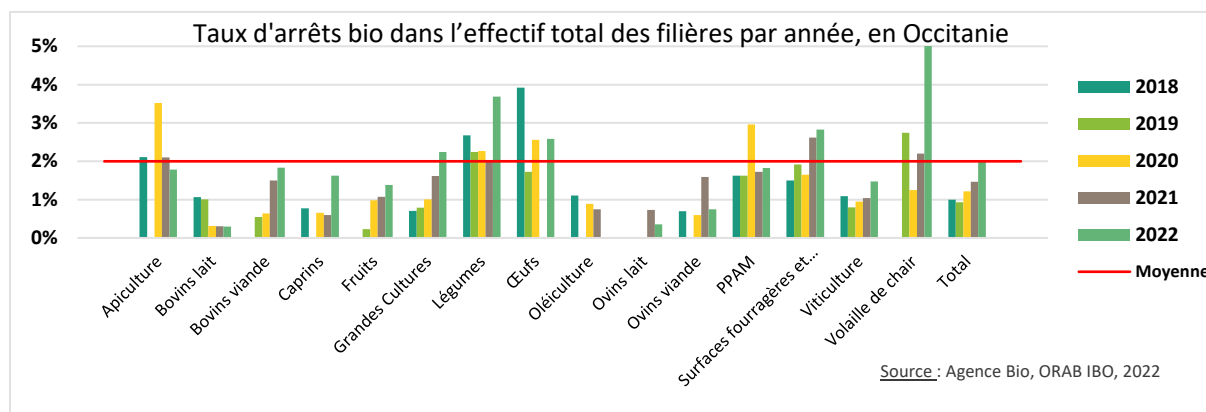
- **Arrêt total** : lorsqu'un agriculteur met fin à son activité. On retrouve principalement dans ce cas des départs à la retraite, mais aussi des reconversions professionnelles ou des liquidations.
- **Arrêt administratif** : lors d'un changement dans le dossier de l'exploitant. Cela concerne les changements d'organismes certificateurs ou les changements de statuts.
- **Arrêts bio** : lorsque l'agriculteur arrête le bio mais continue son activité agricole en conventionnel ou sous un autre label. On peut parler ici de déconversions.

En 2022, **817** arrêts ont été recensés en Occitanie mais seulement **296** sont des déconversions (36%).



Source : Agence Bio, ORAB IBO, 2022

Le nombre d'arrêts en Occitanie était stable depuis 2015, il oscillait entre 350 et 400. Le nombre d'arrêt a commencé à augmenter en 2020 (512 arrêts), cette tendance s'est poursuivie en 2021 (563 arrêts) et le phénomène s'est accentué en 2022 (817 arrêts). Cette augmentation est justifiée par le nombre d'engagements qui a fortement augmenté sur cette période. On ne retrouve pas le phénomène de déconversions massives ressenti sur le terrain: le nombre total d'agriculteurs bio en Occitanie continue d'augmenter.



L'étude de ces données a aussi permis de calculer le taux de déconversions au sein des différentes filières afin de repérer celles qui seront étudiées plus en détail par la suite, en fonction de leur taux de déconversion et de leur importance dans la région.

On remarque une augmentation générale du taux de déconversions toutes filières confondues (Total). Cette augmentation se retrouve aussi dans certaines filières, **Grandes cultures, Viticulture, Arboriculture et Élevage bovin**. D'autres filières ne présentent pas particulièrement d'augmentation mais ont des taux de déconversions importants depuis plusieurs années, comme le **Maraichage**. (*Volaille de chair : 8,5% de déconversions en 2022 engendré par seulement 9 arrêts, filière à petit effectif)

1. Enquête :

Le cœur de l'étude pour connaître les motivations des agriculteurs qui ont pris la décision d'arrêter le bio s'est déroulée en deux phases. Dans un premier temps, une étude quantitative sous la forme d'un questionnaire en ligne pour avoir des informations plus générales sur les arrêts sur un plus grand échantillon. Puis, une étude qualitative composée d'entretiens individuels pour obtenir des informations détaillées sur ce qui a motivé leur choix d'arrêter le bio.

1.1. Phase 1 : Questionnaire

La première phase de l'enquête se présente sous la forme d'un questionnaire en ligne. La diffusion du questionnaire a été effectuée par l'Agence Bio. Ce questionnaire a été envoyé à tous les producteurs d'Occitanie ayant été recensés comme arrêtés depuis 2018 à mars 2023, ce qui représente 2156 envois. Le but de ce questionnaire était de traiter les 3 types d'arrêts (Arrêt total, Arrêt administratif, Arrêts bio). Nous avons obtenu 315 réponses, ce qui représente 14,6 % de réponses. La répartition des répondants selon leur filière principale est concordante avec leur importance en région mais aussi avec la charge de travail à cette période de l'année (Plus de maraichers que de viticulteurs, ce qui peut s'expliquer par la charge de travail moins importante en maraichage à la sortie de l'hiver).

Pour les arrêts administratifs (85 répondants), ce sont des changements d'organismes certificateurs ou des changements de statuts, ce ne sont pas des agriculteurs qui arrêtent le bio. Cependant, plus d'un tiers des répondants ne savent pas pourquoi ils ont été considérés comme arrêtés.

Pour les arrêts totaux d'activité (112 répondants), dans la majorité des cas il s'agit de départ à la retraite (64%), suivi de liquidations ou problèmes financiers (12%) et de reconversions professionnelles (12%), maladies (6%) et autres cas particuliers (6%). Dans 70% des cas, les exploitations sont reprises en bio. Ce pourcentage atteint même les 86% lorsque le repreneur est un proche de l'exploitant qui a arrêté ou une personne installée par le biais d'un organisme (Chambre d'agriculture, Terre de liens, ...). Plus l'exploitation est en agriculture biologique depuis longtemps, plus elle a tendance à être reprise en bio.

Pour les arrêts bio (118 répondants), il s'agit des arrêts de certification bio (véritables déconversions). La première question traite des principales raisons d'arrêt, les deux raisons mises en avant par les répondants (toutes filières confondues) sont les suivantes : « Coûts de la certification et des contrôles » ; « Mauvaise valorisation de la production ». Cependant, lorsqu'on regarde les résultats filière par filière, d'autres motifs se démarquent : « Coût du travail et de la main d'œuvre » en maraîchage ; « Contraintes techniques » en arboriculture ; « Contraintes liées à la réglementation » en bovin viande ; « Mauvaise valorisation de la production » en grandes cultures.

Quant aux autres labels, on remarque que les exploitants ont tendance à abandonner les autres labels en quittant le bio. Le nombre de personnes ayant une AOC, AOP, IGP ou Label Rouge diminue après avoir arrêté le bio. Seule la mention HVE augmente, principalement en viticulture et grandes cultures. Pour justifier ce choix la raison qui est la plus citée est « Meilleure valorisation de la production ». Dans notre échantillon, les agriculteurs qui choisissent d'arrêter le bio pour un autre label se tournent donc vers un label moins exigeant.

1.2. Phase 2 : Entretiens

La deuxième phase de l'enquête est la phase terrain. Le but est d'aller à la rencontre d'agriculteurs qui ont arrêté le bio pour chercher à connaître les motivations qui les ont poussés à prendre cette décision. Le guide d'entretien est commun à toutes les filières étudiées.

La campagne d'entretiens s'est déroulée de mars à juin et a concerné des agriculteurs dans les filières suivantes : grandes cultures, viticulture, maraîchage, arboriculture, bovin lait et bovin viande, en essayant d'échantillonner au mieux dans les différents bassins de production propres à chaque filière.

La seconde partie de l'entretien sur la période en agriculture biologique a permis de classer les personnes enquêtées en deux catégories en fonction de leurs motivations à se lancer dans le bio. D'un côté, on retrouve les agriculteurs ayant débuté le bio pour l'aspect **économiques** et de l'autre, les agriculteurs ayant débuté le bio pour des raisons **éthiques**.

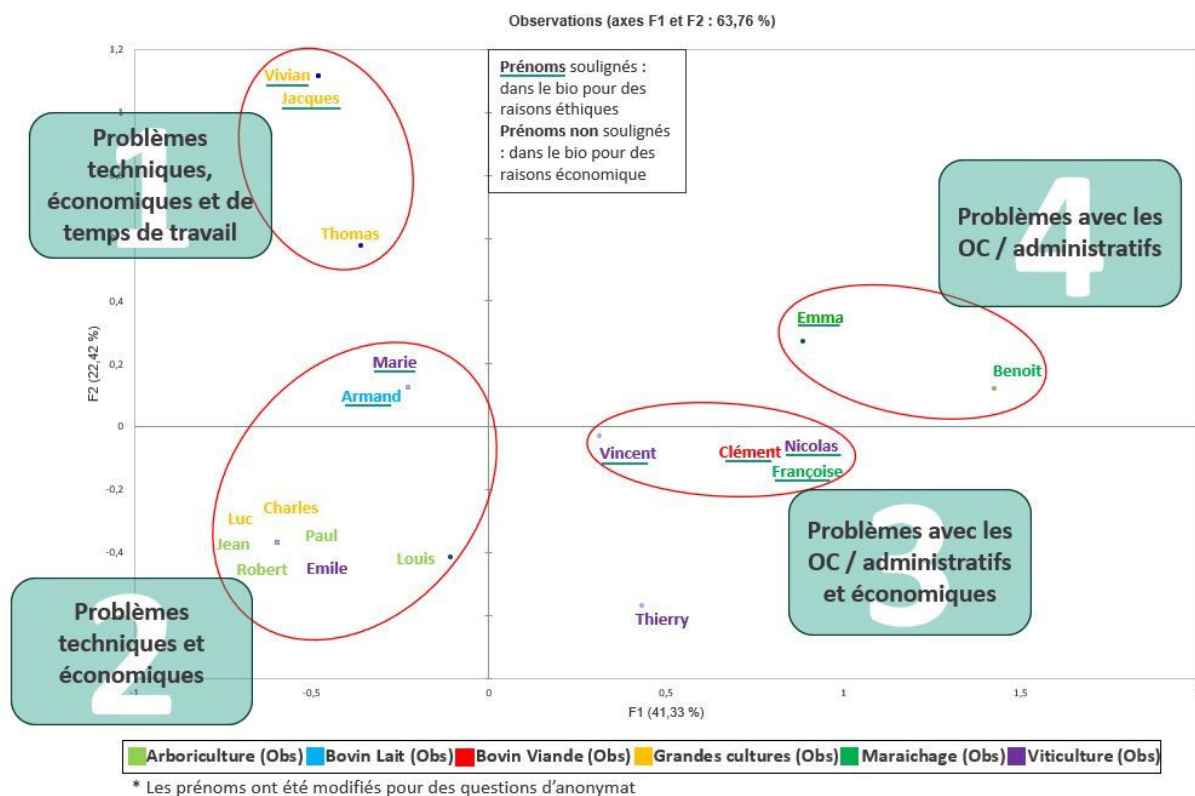


En ce qui concerne les motivations d'avoir arrêté le bio, les quatre points principaux se détachant lors des entretiens sont:

- Problèmes économiques (prix, marché, marge, ...)
- Problèmes techniques
- Problèmes liés au temps de travail
- Problèmes liés à l'administratif, relation avec les OC

Variable	Modalités	Effectifs	%
Bio	Economique	9	47,37
	Ethique	10	52,63
Prix / Marge / Marché	Non	2	10,53
	Oui	17	89,47
Problème technique	Non	6	31,58
	Oui	13	68,42
Temps de travail	Non	16	84,21
	Oui	3	15,79
OC / administratif	Non	11	57,89
	Oui	8	42,11

Les résultats ont été compilés dans un tableau et analysés à l'aide d'une analyse des correspondances multiples (ACM). L'ACM est une méthode utilisée pour visualiser simultanément les individus et les variables d'un tableau de données. Dans notre cas, cela permet mettre en évidence les liens entre les individus en fonction des raisons d'avoir arrêté le bio. Cette analyse donne une représentation des résultats avec **63,76%** de représentativité et permet de déceler **4 profils** différents.



On retrouve dans cette classification des problèmes communs aux filières, des difficultés économiques en grandes cultures, des problèmes techniques en arboriculture. Cela vient conforter les tendances mises en lumière par les résultats du questionnaire. On remarque aussi des difficultés économiques en viticulture, les problèmes avec les OC en maraichage.

Selon cette analyse et les autres parties de l'entretien, ces 4 profils peuvent être agrégés en deux groupes. Le groupe des **profils 1 et 2** sont souvent des agriculteurs ayant débuté le bio pour l'aspect économique mais aussi des convaincus ayant débuté le bio pour des raisons éthiques. Il s'agit d'un groupe moins résilient, qui a plus de facilité à la déconversion face à quelques

difficultés. Dans ce groupe, on retrouve les agriculteurs en grandes cultures, en arboriculture et une partie des viticulteurs. Le groupe des **profils 3 et 4**, est un groupe avec une résilience plus élevée, où la déconversion est souvent vécue comme un échec. C'est un groupe composé de convaincus du bio ayant débuté pour des raisons éthiques qui ont rencontrés beaucoup de difficultés et qui arrêtent le bio pour des problèmes économiques importants ou par manque de plus-value de leur production. Dans ce groupe, on retrouve principalement les agriculteurs en maraichage et une partie des viticulteurs.

2. Conclusion :

Il est intéressant de noter que la majorité des agriculteurs interrogés conservent certaines pratiques du bio après leur déconversion. Il ne s'agit pas d'un changement radical de mode de production. La décision d'arrêter le bio est souvent le résultat d'une accumulation de difficultés rencontrées. Les leviers à court terme pour empêcher ce phénomène des déconversions pourraient être une aide financière et/ou de l'accompagnement technique, et à plus long terme une meilleure structuration des filières pour apporter davantage de valorisation par de la communication.

Cette étude présente des limites dans sa réalisation et son analyse, notamment dues au faible échantillon, mais les tendances qu'elle révèle permettent de donner une vision du phénomène des déconversions tel qui est aujourd'hui-

Les déconversions ne sont pas aussi importantes que les discours ambiants le laissent entendre. Mais l'ampleur de la crise et surtout sa durée vont forcément jouer sur les décisions des agriculteurs. Les mois à venir, la réaction des marchés, le soutien des acteurs économiques et des pouvoirs publics seront déterminants.

*Document réalisé par Interbio Occitanie et Ocebio dans le cadre de
l'Observatoire de l'Agriculture Biologique d'Occitanie
Retrouvez l'ensemble de nos publications sur notre site Internet :
<http://www.interbio-occitanie.com>*

Maison de la Coopération et de l'Alimentation – 2 Avenue Daniel Brisebois
BP 82256 Auzeville – 31322 Castanet-Tolosan Cedex
Lucie.poline@interbio-occitanie.com – Tél. 04 67 06 23 53

En partenariat avec :

